

**Sous-Direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire**

Affaire suivie par [REDACTED]

Maître Rémy JOSSEAUME
36 rue Vital
75116 Paris

Paris, le
Réf. : 070578400076

25 JAN. 2021

Maître,

Par courrier en date du 9 décembre 2020, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de [REDACTED]

[REDACTED]

De ce fait, son permis de conduire se trouve doté de huit points, à ce jour.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre d'état,
le ministre de l'intérieur par délégation,
La chef de la section du permis à points
du bureau national des droits à conduire